

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 1.01

Date d'émission 05-janv.-2015

Date de révision 10-avr.-2019

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Sure Klean® Limestone & Masonry Afterwash

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 20038  
**N° ID/ONU** UN2790

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Manufacturer Address**

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### **Numéros de téléphone d'urgence**

**8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday** 785-865-4200  
**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)** 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

**Danger**

#### **Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



**Aspect** transparent

**État physique** liquide

**Odeur** piquant

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

- Peut être nocif en cas contact avec la peau

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	40 - 70	*
Acetic Acid	64-19-7	15 - 40	*
Citric acid	77-92-9	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

**PREMIERS SOINS****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec les yeux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en yeux ou les vêtements.**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les

**premiers soins****Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

**7. Manutention et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser avec une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles** Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acetic Acid 64-19-7	STEL: 15 ppm TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 50 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation. Brush on or apply at the lowest practical pressure. Do not atomize during application. Beware of wind drift. Proper work practices and planning should be utilized to avoid contact with workers, passersby, and non-masonry surfaces. Application equipment, scaffolding, swing stages and support systems must be constructed of acid resistant materials.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	piquant
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	incolore		

**Propriété**  
pH

**Valeurs**  
1.10

**Remarques • Méthode**

<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-13 °C / 9 °F
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C / > 200 °F
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>densité</b>	1.02
<b>Solubilité dans l'eau</b>	totalemment soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Chaleur.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	corrosif Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque des brûlures.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )		

Acetic Acid 64-19-7	= 3310 mg/kg ( Rat )	= 1060 mg/kg ( Rabbit )	= 11.4 mg/L ( Rat ) 4 h
Citric acid 77-92-9	= 3000 mg/kg ( Rat )		

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 10098 mg/kg  
 ETAmél (cutané) 3391 mg/kg mg/l  
 ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 36.5 mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Acetic Acid 64-19-7	-	79: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 75: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	47: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Citric acid 77-92-9	-	1516: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	120: 72 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acetic Acid 64-19-7	-0.31
Citric acid 77-92-9	-1.72

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination des déchets</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser le contenant.
<b>États-Unis - numéro de déchet EPA</b>	D002

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

<b>DOT</b>	Réglementé
<b>N° ID/ONU</b>	UN2790
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Acetic Acid Solution
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	II

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

#### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

### Règlements fédéraux aux

#### États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### SARA 311/312 Catégories de

##### dangers

<b>Danger aigu pour la santé</b>	oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Acetic Acid 64-19-7	5000 lb	-	-	X

#### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund

Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Acetic Acid 64-19-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

### États-Unis - Réglementations des États

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

#### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acetic Acid 64-19-7	X	X	X

## 16. Autres renseignements

<b><u>NFPA</u></b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b><u>HMIS</u></b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	

Préparée par Regulatory Department  
Date d'émission 05-janv.-2015  
Date de révision 10-avr.-2019

#### **Note de révision**

Sections de la FS mises à jour 2 4 6 7 8 11 15

#### **Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**